

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT DE CONSIGNATION

Suite à votre requête en exonération ou à votre réclamation, l'officier du ministère public a rendu une décision en votre faveur prononçant un classement sans suite.

Afin d'obtenir le remboursement de la consignation d'un montant de 180,00 euros que vous avez versé, **vous êtes invité à adresser** le **présent** formulaire daté, signé et accompagné des pièces justificatives à :

Amende Contrôle automatisé
Trésorerie du Contrôle automatisé
Service Remboursement Consignations
CS 81 239, 35012 RENNES CEDEX

Si les informations pré-renseignées ci-dessous sont inexactes ou incomplètes, **veuillez les corriger ou les compléter.**

Officier du Ministère Public de SAINT MALO

22RueDU CALVAIRE - BP 4010835401SAINT-MALO00274

N° RO WinOMP : N° 25/00002393

Etat-civil du contrevenant :

Nom L'

Prén

958

à LA

Dor

REHEL

Renseignements sur l'amende contestée :

Amende contestée relative à l'infraction : EXCES DE VITESSE D'AU MOINS 5KM/H ET INFÉRIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VÉHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISÉE SUPÉRIEURE A 50 KM/H commise le 10/05/2024 à 15:28 à PLAINE D ARGENSON (79360) ROUTE DEPARTEMENTALE D650

N° de PV : 3723113834

N° d'immatriculation du véhicule utilisé:

Renseignement sur la décision de classement

Type de décision : classement en date du 04/02/2026

Pièces à joindre au formulaire

- ☐ La preuve du paiement : talon du timbre-amende, ou numéro et montant du chèque, ou ticket justificatif en cas de télépaiement par carte bancaire ;
- ☐ Un Relevé d'Identité Bancaire

Signature :

Fait le

